

# Union des Finanzpersonals in Europa

---



02. Oktober 2009

COMMUNICATION DE L'U.F.E.

« LUTTER CONTRE LA FRAUDE FISCALE »

Le « G 20 » d'avril 2009 a porté la lutte contre les paradis fiscaux parmi les priorités des politiques publiques internationales. Un choix qui prolonge celui de la Commission européenne qui pousse depuis plusieurs mois à un approfondissement des contraintes en vigueur à l'encontre des paradis fiscaux.

Par ailleurs, le 18 août dernier, la Commission Européenne a adopté une proposition de refonte du règlement concernant la coopération administrative dans le domaine de la TVA, qui étend et consolide le cadre juridique existant pour l'échange d'informations et la coopération entre les autorités fiscales. L'un des éléments clés de la proposition est la création d'une base juridique permettant la mise en place d'Eurofisc, une structure opérationnelle commune, grâce à laquelle les Etats membres pourront agir rapidement dans leur lutte contre la fraude.

Les choses bougent donc en Europe, et dans la foulée, la Commission a également adopté un rapport sur le fonctionnement de la coopération administrative.

Visiblement les choses changent à la faveur des temps de crise et les prises de conscience se multiplient un peu partout.

« Battre le fer tant qu'il est chaud » déclaraient les délégations syndicales de l'U.F.E. en avril dernier lors de la réunion du Comité Fiscal à Paris.

Après « l'affaire du Liechtenstein » largement médiatisée, notamment, par l'action de l'U.F.E. et de ses syndicats membres, les annonces du gouvernement français sur la liste des 3 000 contribuables français détenant des comptes non déclarés dans les banques suisses et les menaces du Ministre du Budget et des Comptes Publics, M. WOERTH, la situation évolue dans le bon sens.

Les actions conjuguées des syndicats de l'UFE dans cette période doivent aussi permettre de faire évoluer les revendications des personnels des finances en Europe pour qu'elles soient plus et mieux entendues.

Präsident  
Dieter Ondracek

Generalsekretär  
Rafael Zender

Friedrichstraße 169/170  
10117 Berlin  
Telefon  
(+49) 30/20 62 56 600  
Telefax  
(+49) 30/20 62 56 601  
post@ufe.ch  
<http://www.ufe.ch>

Sparkasse KölnBonn  
Konto-Nr. 8 553 661  
BLZ 370 501 98

IBAN  
DE55 3705 0198 0008553661  
Swift-Bic COLSDE 33

Ainsi, en France, un rapport de la « Mission d'information sur les paradis fiscaux », en date du 9 septembre 2009, propose entre autres mesures « d'instaurer un droit de suite en matière de contrôle fiscal au niveau de l'Union européenne et de renforcer les instruments européens de lutte contre la fraude fiscale ». La Commission des Finances de l'Assemblée Nationale a, par ce rapport, témoigné de l'intérêt des revendications que l'U.F.E. porte en la matière depuis de longues années.

Il faut que les autres Etats membres de l'U.E. et les pays européens dans leur ensemble agissent dans le même sens et rapidement, car beaucoup de choses restent à faire !

L'U.F.E. apporte son soutien à tous ses syndicats membres dans leurs démarches de revendication d'amélioration des moyens législatifs, technologiques mais aussi d'un niveau d'effectifs en personnels suffisant pour lutter plus efficacement contre les fraudes fiscales et douanières.